

Message de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur,

Hommage aux morts de la gendarmerie

16 février 2015

Nous honorons aujourd'hui, comme tous les ans au mois de février, les militaires de la gendarmerie morts dans l'accomplissement de leur devoir.

Au cours de l'année 2014, trois gendarmes ont perdu la vie : le garde Sylvain Thizy, de l'escadron motocycliste de la garde républicaine, le gendarme Christophe Dalle, de la brigade motorisée de Moutiers, et l'adjudant-chef Eric Champain, du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie (PSIG) de Châteaubriant.

A leurs familles, à leurs proches et à leurs camarades, je veux dire toute ma compassion et tout mon soutien. A chaque fois qu'un gendarme ou un policier tombe en mission, c'est en effet l'ensemble des forces de l'ordre qui sont éprouvées.

Au même instant, dans tous les départements de France, en présence des autorités civiles, judiciaires et militaires, un temps de recueillement est observé pour rendre un hommage solennel à la mémoire de vos camarades.

Cette année, cependant, c'est dans un contexte particulier que nous honorons leur mémoire. Il y a quelques semaines, la France a en effet été victime d'attaques terroristes d'une rare violence. Dix-sept de nos compatriotes sont morts, parmi lesquels deux policiers nationaux et une jeune policière municipale, tués alors qu'ils accomplissaient leur mission de protection des Français.

Je voudrais rendre hommage à l'ensemble des forces de l'ordre et à leur mobilisation exemplaire pour neutraliser les terroristes et garantir la sécurité de nos concitoyens. Je pense tout particulièrement aux gendarmes du GIGN et aux policiers du RAID et de la BRI qui ont mené avec succès les assauts de Dammartin-en-Goële et de la porte de Vincennes. Grâce à eux, grâce à leur courage et à leur efficacité, la vie d'autres personnes a pu être épargnée.

Au cours de ces heures tragiques, nos concitoyens ont mesuré à quel point ils pouvaient compter sur la détermination des forces de l'ordre – gendarmes, policiers et policiers municipaux – à combattre toutes les violences, y compris les plus extrêmes. Si la France a tenu bon dans l'épreuve, c'est en effet grâce à l'engagement admirable des forces de sécurité, qui protègent les Français en toutes circonstances, au quotidien comme face aux événements exceptionnels.

Etre gendarme – comme être policier – est une noble vocation, entièrement dédiée au service d'autrui. Une vocation que l'on accomplit parfois au péril de sa propre vie. Etre gendarme exige un grand courage. Face à la violence, à la délinquance et à la criminalité, face aux crises, aux peurs et aux drames qui traversent notre société, les gendarmes et les policiers sont en première ligne. A chacune de leurs patrouilles, à chaque fois qu'ils interviennent ou qu'ils se portent au secours de leurs concitoyens, ils prennent des risques et peuvent être eux-mêmes victimes de violences inacceptables.

De telles violences ne doivent pas rester impunies, et la Justice doit faire son œuvre. La semaine dernière, l'auteur du meurtre du capitaine Daniel Brière a été condamné à trente ans de réclusion

criminelle. Le procès qui se tient en ce moment, suite au drame de Collobrières, au cours duquel, en juin 2012, l'adjudante Alicia Champlon et la maréchale des logis-chef Audrey Bertaut ont perdu la vie, nous rappelle que l'engagement des forces de l'ordre peut aller jusqu'au sacrifice ultime.

Aux gendarmes et aux policiers, je veux dire que nous savons ce que nous leur devons. La République sera éternellement reconnaissante à celles et ceux qui la servent, avec abnégation et dans l'honneur.

Que le sens du devoir qui a guidé ceux qui sont tombés en mission en 2014, tels Eric Champain, Christophe Dalle et Sylvain Thizy, continue d'inspirer notre action, c'est le souhait que je formule aujourd'hui, au nom des forces de sécurité. Ne les oublions jamais.

Bernard Cazeneuve